COLVILLE
CAPITAL PARTNERS

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SILVER AUTONOMIE - Part I

FCP géré par COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE

Nom de l'initiateur : COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE
Code Isin : FR0012403855
Site internet : https://colvillecapitalpartnersfrance.com
Devise du produit : Euro
Contact : Appelez le +33 1 42 03 53 11 pour de plus amples informations
Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés. COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-19000026
Date de production du document d'informations clés : 29/09/2026

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut-être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : SILVER AUTONOMIE (ici, « l'OPCVM » ou le FCP ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français. Le FCP n'ayant pas la personnalité morale, il n'est pas assujetti à l'impôt sur les sociétés. Chaque porteur est imposé comme s'il était directement propriétaire d'une quotité de l'actif, en fonction du régime fiscal qui lui est applicable.
Classification AMF : Actions internationales
Durée : L'OPC a été créé le 25/02/2015 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.
Durée de placement recommandée : 5 ans.
Objectifs : L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur composite de référence 40% MSCI EMU et 20% MSCI World et 40% MSCI World Health Care, sur la durée de placement recommandée, à travers un investissement dans des sociétés dont l'activité apporte des solutions aux enjeux liés à la santé, l'autonomie des seniors et le maintien à domicile, se distinguant par la qualité de leur gouvernance et de leur politique environnementale et sociale. Cet objectif est associé à une démarche durable, intégrant la prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et d'un score de contribution positive sur la santé, l'autonomie des seniors, le maintien à domicile. Le fonds a pour objectif l'investissement durable, au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.
L'OPCVM met en œuvre une gestion de type « stock-picking ». Le gérant pourra ou non investir dans les titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes nets réinvestis.
La gestion est orientée vers les marchés des actions internationales. L'OPCVM investit de manière diversifiée dans des sociétés cotées sur les principaux marchés règlementés dont l'activité bénéficie aux seniors. L'accent est mis sur les entreprises qui permettent aux seniors de mieux vivre de manière autonome, au travers de la mise en œuvre d'un processus approfondi d'évaluation des sociétés. La gestion est orientée vers les marchés des actions internationales.
L'OPCVM bénéficie du label français ISR et a été audité par un auditeur reconnu par le label. L'OPCVM effectue sa sélection de titres au sein de son univers d'investissement tout en prenant en compte des critères extra-financiers selon une approche en « sélectivité ». Le processus de sélection de valeurs, développé par la société de gestion, s'effectue en quatre temps :'

1. Constitution de l'univers d'investissement : l'équipe de gestion s'appuiera sur trois critères pour déterminer l'univers d'investissement : la classification GICS (Global Industry Classification Standard), la zone géographique et la capitalisation boursière.
2. Application de filtres d'exclusions sectorielles et normatives ; exclusion des entreprises :
   a. Dont les activités sont liées au secteur de l'armement (armes chimiques, biologiques, armes à sous-munitions, mines antipersonnel)
   b. Qui appartiennent aux secteurs suivants : charbon, pétrole et gaz, tabac, pornographie, jeux d'argent
   c. Qui ne respectent pas certains critères liés à la production d'électricité, au respect du Pacte Mondial des Nations Unies, à la gouvernance et l'émission d'obligations souveraines
3. Analyse extra-financière : l'approche de l'équipe de gestion repose sur une approche "Best-in-universe" et « Best effort ». À cet effet, les gérants attribuent aux entreprises un score de risques ESG sur une échelle de 0 à 10 principalement avec les données du fournisseur MSCI et, le cas échéant, des données reportées ou estimées des entreprises en interne. S'ajoute au score de risques ESG, un score de contribution positive sur deux sous-thématiques « Besoins fondamentaux » et « Bien-être ». Afin de s'assurer que la contribution positive des entreprises sur le thème du fonds ne se fait pas au détriment d'autres considérations ESG, nous menons une analyse DNSH sur 11 indicateurs PAI. Il en résulte une note ESG finale pour chaque entreprise de l'univers d'investissement. La sélectivité, qui conduit à exclure au moins 30 % des valeurs de l'univers d'investissement, s'opère par l'application de trois niveaux d'exclusion : les exclusions normatives et sectorielles, les valeurs présentant les notes ESG finales les plus faibles, et celles dont le score de contribution positive sur le thème du fonds est nul.
   Limites méthodologiques : un nombre limité d'entreprises publie des données ESG auditées, l'équipe de gestion pourrait avoir des difficultés à identifier les données relatives à un émetteur donné et les données disponibles peuvent être erronées ou incomplètes. De plus, l'attribution d'une note ESG finale est fondée sur des sources qui doivent être mises à jour périodiquement et qui peuvent être obsolètes entre deux mises à jour.
4. Analyse financière : 100% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion font l'objet d'une notation ESG. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte à ce jour les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. L'OPCVM ne prend actuellement aucun engagement en matière d'alignement de son activité avec la Taxonomie européenne.

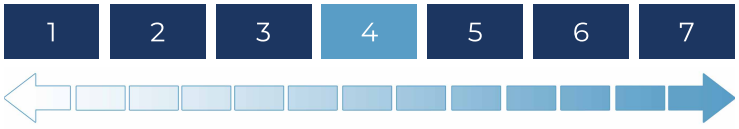
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 90% à 100% sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, en particulier des pays de l'OCDE signataires du protocole d'accord multilatéral de l'OICV sur la consultation, la coopération et l'échange d'informations. L'OPCVM pourra être exposé aux valeurs de petites capitalisations comprises entre 300 millions et 1 milliard d'euros (de 0% à 25%), aux actions de pays émergents (de 0% à 10%), aux actions de l'EEE (Espace Économique Européen), de la Suisse et du Royaume-Uni (de 30% à 100%).
De 0% à 10% en instruments de taux souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris de pays émergents), avec des maturités de 3 à 10 mois, de qualité « Investment grade » selon

l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.
Le fonds peut intervenir sur les contrats financiers à terme ferme, utilisés à titre de couverture au risque de change et également, à titre complémentaire, intervenir sur des titres intégrant des dérivés orientés sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon.
Affectation des revenus : Capitalisation
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, sur les cours de clôture de bourse à l'exception des jours de fermeture de Bourse de Paris (calendrier Euronext SA).
Investisseurs de détail visés : Cet OPC est ouvert à tous souscripteurs plus particulièrement des investisseurs institutionnels
Dépositaire : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : COLVILLE CAPITAL PARTNERS France - 71, boulevard Raspail - 75006 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser.
Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.
Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :
Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2021 et mars 2026, intermédiaire entre février 2018 et février 2023 et favorable entre août 2016 et août 2021.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'Investissement : 10 000 €** **Scénarios**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)**
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 130 €**	**3 220 €**
	Rendement annuel moyen	-38.70%	-20.28%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**6 880 €**	**7 200 €**
	Rendement annuel moyen	-31.20%	-6.36%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 460 €**	**14 960 €**
	Rendement annuel moyen	4.60%	8.39%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**13 800 €**	**23 800 €**
	Rendement annuel moyen	38.00%	18.94%

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et selon les paramètres suivants :
- un investissement de 10 000 € ;
- et des durées de détention d'1 an et de 5 ans, cette dernière étant égale à la période de détention recommandée.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.
Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Que se passe-t-il si COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**541 €**	**1 803 €**
Incidence des coûts annuels (*)	5.41%	2.49% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.88% avant déduction des coûts et de 8.39% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	4.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	400 Euro
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 Euro
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.27% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	122 Euro
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 Euro
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	10% au-delà de l'indicateur composite de référence, 40% MSCI EMU dividendes nets réinvestis, 20% MSCI World Hedged to EUR Net Total Return et 40% MSCI World Health Care Hedged to EUR Net Total Return, A compter de l'exercice ouvert le 01/04/2025, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans, avec une remise à zéro du calcul à chaque prise de provision ou après 5 ans sans prélèvement de commission est instaurée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	0 Euro

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») et de Swing Pricing peuvent être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE : veuillez contacter la société COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE, par courriel contact@colvillecapitalpartners.fr ou par courrier, de préférence avec A/R (COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE – à l'attention de la direction risques et conformité – COLVILLE CAPITAL PARTNERS FRANCE - Service Clients – 71, boulevard Raspail - 75006 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : https://colvillecapitalpartnersfrance.com

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.